

GRANCY-INFO NOVEMBRE 2012



METAUX – FERRAILLE

Pour la récupération des métaux et autre ferraille, une benne sera à disposition des usagers devant le Battoir du **mercredi 7 novembre 2012 à 8h00 au vendredi 9 novembre 2012 à 12h00.**



DECHETS ENCOMBRANTS

Un ramassage des déchets encombrants (lits, matelas, meubles etc) est prévu le **jeudi 8 novembre 2012 dès 7h30.** Ces déchets seront déposés à l'emplacement habituel des déchets ménagers. La ferraille et les métaux faisant l'objet d'un ramassage spécial, ne doivent pas être déposés devant les maisons. **Les appareils électriques et électroniques doivent être rendus dans les commerces spécialisés selon l'ordonnance fédérale entrée en vigueur le 1^{er} juillet 1998. Voir également le plan de ramassage distribué en début d'année.**



VOTATION FEDERALE ET CANTONALE DU 25 NOVEMBRE 2012

ELECTION COMPLEMENTAIRE A LA MUNICIPALITE DU 25 NOVEMBRE 2012

L'assemblée de commune de Grancy est convoquée le dimanche 25 novembre 2012 pour se prononcer sur :

Votation cantonale : 1 objet

Votation fédérale : 1 objet

Election complémentaire à la Municipalité : élection d'un-e conseiller-ère municipal-e

1. Vote par correspondance

Grâce au matériel que vous avez déjà reçu, vous aurez premièrement la possibilité de voter par correspondance en retournant le matériel de vote par la poste. La marche à suivre pour voter est indiquée au dos de l'enveloppe de transmission.

2. Vote au bureau de vote

Deuxièmement, vous pourrez vous rendre au bureau de vote qui sera ouvert le **dimanche 25 novembre 2012 de 10h00 à 11h00** à la salle villageoise.

3. Dépôt auprès de la commune

Les électeurs ont également la possibilité de déposer leur vote **sans l'affranchir** :

- Soit au greffe pendant les heures d'ouverture du bureau

Voir au verso

- Soit dans la boîte aux lettres communale qui se trouve à l'intérieur du collège (au bas des escaliers conduisant au 1^{er} étage).
- Les électeurs peuvent déposer leur vote dans cette boîte aux lettres jusqu'au **dimanche à 11h00**
- **Annonce du résultat de l'élection complémentaire à la Municipalité à 12h00 à la salle villageoise**
- Le second tour éventuel se déroulera le même jour de **14h00 à 15h00 à la salle villageoise**



FACTURES

Les personnes ayant des factures à faire valoir auprès de la commune, sont invitées à les faire parvenir à la Municipalité, jusqu'au **30 novembre 2012.**



CONSEIL GENERAL

La prochaine assemblée du Conseil général aura lieu le **lundi 3 décembre 2012** à 20h00 à la salle villageoise de Grancy. Les citoyens et citoyennes qui désirent être membres du Conseil général voudront bien s'annoncer au Bureau quelques minutes avant l'assemblée.



RAMASSAGE DU PAPIER

Le prochain ramassage du papier aura lieu le **jeudi 6 décembre 2012 dès 07h30.** Veuillez déposer le papier et le carton ficelés aux endroits habituels.



BOIS DE FEU

Les amateurs de bois de feu en stères de hêtre, frêne ou chêne, ou lots d'éclaircie sur pied, peuvent s'adresser en tout temps à Monsieur Michel Devantay, municipal des forêts au ☎ 079 676 98 86.

La secrétaire mple